

Dossier n°4 Transition écologique de l'économie



Une publication du groupe d'élus Europe Ecologie - Les Verts et apparentés à la région Rhône-Alpes

L'écologie est la solution d'avenir pour créer des emplois !

Les écologistes aiment-ils l'économie ? Oui ! Mais pas celle d'une croissance aveugle qui crée des profits pour quelques-uns et de la rigueur pour tous les autres. Pas celle qui coûte à la collectivité sans jamais s'engager en termes de créations d'emplois ou d'utilité sociale.

La croissance ne cesse de baisser depuis le début des années 70. Tous les indicateurs classiques sont au rouge : déficit, délocalisations, chômage... Tous ? Non. Dividendes et grandes fortunes montent en flèche.

L'économie est ce que nous en faisons, là où nous sommes. Plutôt que de s'obstiner à tenter de faire croître le volume de richesses produites, soutenons l'économie qui se met au service de la personne, sans dégrader son environnement.

Dans notre action au conseil régional, nous prouvons que ni l'industrie, ni le monde de l'entreprise ne sont ennemis de l'écologie. L'entreprise de l'avenir existe déjà : elle est un ensemble de femmes et d'hommes acteurs de leur propre avenir et liés à leur territoire. L'industrie de l'avenir est aussi sous nos yeux : elle se soucie de ses déchets, qui peuvent devenir des ressources. Elle cherche le meilleur usage des produits pour tous.

Nous n'oublions pas que 60 % de nos emplois sont créés dans l'artisanat, le commerce, les services, l'économie sociale et solidaire. L'économie de proximité et les circuits courts démontrent que l'on peut vivre et travailler au pays en y créant plus de valeur ajoutée et



Cyril Kretzchmar, Gérard Leras, Alain Chabrolle, Benoît Leclair, vice-présidents du conseil régional.

d'échanges. Nous stimulons l'innovation sociale dans ces secteurs.

Relever les grands défis écologiques, c'est pour nous l'occasion d'innover pour passer d'une contrainte subie à un projet d'avenir. Bien sûr, nous investissons dans les énergies renouvelables. Mais surtout, nous encourageons l'isolation thermique des bâtiments, premier émetteur de gaz à effet de serre, grand poste d'économies pour les ménages, et immense réservoir d'emplois verts, non délocalisables. Selon une estimation du gouvernement, un million d'euros d'argent public investi dans la rénovation immobilière génère plus de 18 emplois, contre seulement 4 dans l'industrie automobile.

Petit à petit, ces projets font école. A la Région, nous les portons haut. Car nous aimons cette économie-là !

Six axes pour la transition écologique

- 1 Stimuler l'économie sociale et solidaire.** L'ESS caractérise toutes les initiatives qui mettent l'humain au centre de leur activité, et les parties prenantes au sein de leur gouvernance : les coopératives, les mutuelles, les associations sont moteurs de la transition.
- 2 Soutenir l'économie de proximité.** Les services, l'artisanat et le commerce représentent avec l'ESS plus de 60% des emplois. Ils répondent aux besoins du quotidien. Ils jouent un rôle majeur pour maintenir et créer des emplois sur les territoires.
- 3 Appuyer l'économie circulaire.** En faisant collaborer les entreprises, on décroïonne les activités pour gagner en sobriété et efficacité : recyclés, transformés, les déchets de l'un deviennent les ressources de l'autre. C'est autant d'énergie et de matières premières économisées.
- 4 Développer les circuits courts.** Acheter local, c'est donner le maximum de valeur ajoutée au producteur et au transformateur plutôt qu'aux intermédiaires.
- 5 Faire émerger l'économie collaborative.** Privilégier l'usage à la possession, mutualiser les moyens, se regrouper pour financer... Des pistes pour un développement local plus sobre et plus citoyen.
- 6 Orienter les entreprises vers l'utilité sociale.** Plutôt que de subventionner sans contrepartie, l'Etat et les collectivités ne doivent aider les entreprises qu'à condition qu'elles créent des emplois ayant une utilité sociale et environnementale.

Economie sociale. Les salariés de SET sauvent leurs emplois en devenant leurs propres patrons

En reprenant leur entreprise en société coopérative, les salariés prennent en main leur propre avenir et deviennent acteurs de l'économie.

Capteurs infra-rouge, optoélectronique, détecteurs à rayons X... l'entreprise Smart Equipment Technology (SET) fabrique des machines d'assemblage de haute précision pour les composants électroniques. Depuis Saint-Jeoire-en-Faucigny (Haute-Savoie), elle occupe un marché de niche essentiellement tourné vers l'Europe, les pays asiatiques et les Etats-Unis.

En avril 2012, le groupe américano-suédois qui l'avait reprise est mis en liquidation judiciaire, entraînant SET dans sa chute. Une autre multinationale, cette fois américano-singapourienne, dénommée KnS, manifeste sa candidature pour la reprise.

La quarantaine de salariés s'inquiète d'être ballottée de repreneur en repreneur, avec le risque de voir leur savoir-faire et leurs emplois s'évaporer à l'étranger. Leur crainte : que l'entreprise KnS ne s'intéresse qu'à la reprise de la technologie et au carnet de commandes.

C'est pourquoi les trois quarts des salariés décident de s'associer pour monter un projet de reprise sous forme de Scop (Société Coopérative et Participative). Le principe : les salariés deviennent en majorité les associés, des « co-entrepreneurs », et pour certains d'entre eux, élus par leurs collègues, les administrateurs de la société. Les bénéfices y sont répartis dans le souci de renforcer l'entreprise et les emplois.

Les salariés de SET bâtissent ainsi un dossier de reprise solide, avec fonds propres, banques et garanties. Malheureusement, dans un premier temps, le tribunal de commerce d'Annecy décide le rachat par KnS



Les salariés de SET ne craignent plus de voir leur production délocalisée.

plutôt que la reprise de l'entreprise en Scop.

Entre-temps, en octobre 2012, le territoire se mobilise. Mairie, Département, Région font connaître leur soutien. Benoît Hamon, alors ministre de l'Economie Sociale et Solidaire, fait le déplacement pour souligner que le modèle coopératif est « plus prudent, et a mieux résisté à la crise ». Fin novembre, la cour d'appel de Chambéry infirme la décision du tribunal de commerce et donne son feu vert pour la reprise en Scop.

La Région Rhône-Alpes a soutenu ce projet de reprise d'entreprise par les salariés : elle co-garantit un prêt bancaire à hauteur de 100 000 € et apporte 150 000 € de fonds propres via Transméa, une société de capital investissement créé avec l'Urscoop, l'union régionale des Scop.

Aujourd'hui, SET se porte bien. Elle projette le développement de deux nouveaux équipements. « Il y a de nouveaux marchés et de nouveaux projets, et donc un besoin qui est là », précise Pascal Metzger, nouveau PDG de SET Corporation.

Depuis la création de Transméa en 2007, 37 projets ont ainsi été financés pour 2 M€. Cela représente 494 emplois préservés. Le taux de pérennité des Scop est de 70 % à 5 ans.

À la Région, Cyril Kretzschmar a été très actif pour encourager ce modèle : « La reprise d'une entreprise par ses salariés en Scop est une vraie solution quand les entreprises sont en difficulté, ou simplement au moment du départ à la retraite du dirigeant. Les salariés présentent souvent des projets bien ficelés, où la motivation de toute une équipe est acquise, ce qui est un élément déterminant. Ainsi, les salariés peuvent devenir acteurs de l'économie en prenant en main leur propre avenir. »

- **37 reprises en scop financées pour 2M€.**
- **494 emplois préservés.**
- **Pérennité à 5 ans : 70%.**

Services à la personne. Siel Bleu crée des emplois de proximité pour prévenir plutôt que guérir

Encourager les activités physiques permet de promouvoir une meilleure qualité de vie. Une approche plus raisonnable de la dépense sociale.

Si l'espérance de vie augmente, la vieillesse s'accompagne souvent de la sédentarité qui favorise la maladie, la dépendance et la solitude. C'est pourquoi le groupe associatif Siel Bleu promeut la prévention, grâce à des programmes d'activité physique accessibles à tous. Siel Bleu propose aussi des activités physiques pour les personnes en situation de handicap, ou comme thérapeutique sans médicament pour les personnes atteintes de maladies chroniques.

« Découvrir ses potentialités physiques permet d'effectuer de nombreuses activités dont on se croyait incapable. L'objectif est de reprendre confiance en soi, de pratiquer en groupe et de favoriser l'ouverture sur le monde extérieur », souligne Jean-Daniel Muller, qui a fondé l'association en 1997 à Strasbourg avec un collègue étudiant en sciences et sports.

Leur objectif à l'époque : faire reculer la dépendance et maintenir les liens sociaux à l'aide de l'activité physique. Cette vision a convaincu les experts du monde gériatrique. Parti de rien, le groupe associatif fait aujourd'hui intervenir plus de 270 salariés dans plus de 3 000 établissements en France.



Siel Bleu propose des exercices aux personnes âgées, en situation de handicap ou de maladies chroniques.

Actuellement présent sur plus de 70 départements, Siel Bleu a souhaité développer des activités sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, notamment dans des zones montagneuses et rurales comme la Savoie, l'Isère, la Drôme et l'Ardèche.

Un développement financièrement encouragé par les élus écologistes à la Région : « L'approche écologique des politiques

de santé met l'accent sur la prévention, explique Alain Chabrolle, vice-président à la santé et l'environnement. Prendre soin des personnes âgées pour qu'elles vieillissent bien, cela permet de créer des emplois de proximité non-délocalisables au service d'une meilleure qualité de vie. C'est aussi une approche plus raisonnable de la dépense sociale que le tout-médicament. »

Finance participative. Un lien direct entre épargnants et emprunteurs

A l'image de Ulule ou KissKissBankBank, "Prêt de chez moi" est la plateforme de finance participative de la Nef, première banque éthique française. Elle permet à des porteurs de projets éthiques de bénéficier d'un prêt citoyen à hauteur de 15 000 euros.

Avant mise en ligne sur la plateforme Internet, la Nef valide la faisabilité économique du projet et son respect des critères éthiques. L'internaute qui veut mettre son argent au service d'une économie locale et responsable choisit en ligne le projet qu'ils souhaite soutenir en lui affectant



tant directement son épargne. Chaque projet dispose ensuite de 45 jours pour obtenir son financement auprès de nombreux contributeurs. L'emprunteur peut recevoir entre 3 000 et 15 000 euros, pour une durée de 2 à 5 ans au taux annuel de 4,75 %. Les épargnants, eux, bloquent leur argent durant 2 à 5 ans pour une rémunération allant de 2 % à 2,6 %. Le lancement de la plateforme a été soutenu par la Région. « Au moment où la finance a un grand besoin de transparence, ce projet permet aux épargnants d'investir dans des projets d'économie locale mûrement préparés », estime Cyril Kretschmar. <http://www.pret-de-chez-moi.coop>

Ecologie industrielle. Rhône-Médian, future vitrine de l'industrie écologique du XXI^e siècle

Gérard Leras (EELV) encourage la reconversion d'un territoire entier à une écologie industrielle, tournée vers le transport fluvial et ferroviaire.

Au départ, il y a un port. A cheval sur les communes de Salaise-sur-Sanne (Isère) et Sablons, au bord du canal, il permet de faire passer les marchandises du Rhône vers le rail, et inversement. Deux modes de transport qui évitent bien des nuisances routières. Problème : il est sous-utilisé. Pour le promouvoir, la Région et les collectivités y financent de nouveaux quais.

Elles y consacrent aussi 60 M€ pour renforcer les infrastructures ferroviaires et améliorer l'offre de transport de marchandises. Le but : que de nouvelles entreprises préfèrent le fleuve et le rail à la route comme moyen d'expédition de leurs produits. En plus de préserver l'environnement, cela doit leur permettre de réduire leurs coûts.

Cette zone industrialo-portuaire constitue la base de Rhône-Médian, un "grand projet Rhône-Alpes" destiné à développer tout un territoire, 152 communes situées entre Vienne et Saint-Vallier, touché par le déclin industriel. Ce projet part du principe que l'écologie n'est pas l'ennemie de l'industrie. En effet, la reconversion doit se faire sur la base du transport propre de marchandises d'une part, et de l'écologie industrielle d'autre part. Gérard Leras, conseiller régional écologiste en charge de ce projet pour la Région, souhaite y faire la démonstration qu'une autre industrie est possible : « Ce projet doit être une vitrine de ce que peut être l'industrie du XXI^e siècle : créatrice d'emplois, respectueuse de l'environnement et moins nocive pour la santé des employés. » Objectif : la création de 2 000 emplois sur la zone.

Ainsi, l'entreprise Delmonico Dorel, qui produit des matières premières pour le bâtiment, s'oriente de plus en plus vers le



L'entreprise Delmonico-Dorel recycle les gravats pour créer des matériaux performants pour le bâtiment.

recyclage de matériaux de démolition. Elle concasse et recuit les gravats pour créer de nouveaux matériaux performants pour le bâtiment. Pour les convoier, elle est devenue opérateur de transport fluvial.

Dans les projets d'écologie industrielle, les déchets d'une usine sont la ressource d'une autre. C'est ce que Rhône-Médian cherche à promouvoir. Ainsi, à Salaise-sur-Sanne, Séché-Trédi, entreprise spécialisée dans la destruction des déchets ultimes de l'industrie, fait-elle partie du groupement de la plateforme chimique de Roussillon. Elle vend la vapeur produite par ses fours à d'autres entreprises de la plateforme en échange de services de sécurité. Rhône-Médian va encourager ces synergies et contribuer financièrement à leur renforcement. « En faisant collaborer les entreprises, on décroïsonne les activités pour gagner en sobriété et efficacité : les déchets de l'un deviennent les ressources de l'autre », explique Alain Chabrolle. C'est

souvent grâce à la mobilisation de la société que les entreprises améliorent ainsi leurs pratiques. En effet, c'est le même Séché-Trédi qui a envisagé un temps de traiter des déchets hautement toxiques venus d'Australie, avant d'y renoncer.

Un peu plus au Sud, à Laveyron (Drôme), la société de cartonnages recyclés Emin-Leydier est fragilisée par le coût de l'énergie. A tel point qu'à la moindre bourrasque économique, le maintien des 300 emplois qu'elle représente serait compromis. C'est pourquoi Région et Département ont financé une étude afin d'évaluer si les déchets ménagers pourraient être utilisés pour produire de l'énergie à moindre coût.

« Il s'agit de valoriser le potentiel d'un territoire pour que les entreprises puissent mieux s'y ancrer, conclut Michel Wilson, chef de projet. Une vallée comme celle du Rhône doit être vue comme un écosystème où les collectivités ou les entreprises coopèrent entre elles plutôt que de se faire concurrence. »

Objectif : la création de 2 000 emplois sur la zone industrialo-portuaire.

Emplois verts. Oasure plante des roseaux pour épurer les eaux usées et aide les travailleurs à s'insérer

Préserver l'environnement et favoriser l'emploi ne s'opposent pas. A la Région, Cyril Kretzschmar cherche à les rassembler dans un même projet.

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Pendant des années, les communes ont construit des stations d'épuration chères et voraces en énergie, alors que l'assainissement des eaux usées se fait très bien avec de simples roseaux dont les racines digèrent les matières organiques.

A Saint-Just-Saint-Rambert, près de Saint-Etienne, la société Oasure s'est spécialisée dans la phytoépuration. Pour les petites communes, elle plante ses roseaux sur des filtres de sable où les eaux percolent, s'assainissent, et ressortent au même niveau de propreté qu'une rivière. « Avec la nouvelle directive sur l'eau, ce type de solution est adopté par 90% des petites communes rurales », assure Jean-Jacques Reymond, directeur d'Oasure.

La société décline aussi le même procédé pour décanter les boues issues de plus grandes stations d'épuration et réduire au maximum les déchets ultimes. Elle installe aussi ses roseaux là où sont collectées les eaux très sales drainées des routes qui sinon s'écoulaient directement à la rivière. L'entreprise peut enfin recréer des zones humides, à l'heure où l'on commence à réaliser à quel point leur assèchement a accru le risque d'inondation autant que la perte de biodiversité.

**Objectif :
+ 70 000
emplois
verts
d'ici 2020.**



Au contact du végétal, des travailleurs en insertion retrouvent confiance en eux.

Pour son directeur, « le développement durable est la raison d'être d'Oasure ». En effet, non seulement son activité est tournée vers la préservation de l'environnement, mais elle sert aussi de tremplin pour des personnes qui ont perdu la capacité à retrouver un emploi. Ses 10 ouvriers sont des salariés en insertion. « Ils viennent ici pour résoudre leurs problèmes comme l'endettement, se stabiliser, puis réfléchir à un projet personnel de recherche d'emploi », explique Jean-Jacques Reymond. Notre activité en extérieur au contact du végétal s'avère rééquilibrante pour eux qui ont connu l'usine, l'inté-

rim, le travail en postes... Ici, ils manipulent le terreau, sèment et voient grandir ce qu'ils ont planté. C'est très valorisant. »

« Aurions-nous à choisir entre développement économique, emploi pour tous et préservation de l'environnement ? Non, nous avons à réunir ces trois enjeux en un seul projet, car l'évolution vers une économie soucieuse de réduire les risques environnementaux et le gaspillage des ressources est fortement créatrice d'emplois », explique Cyril Kretzschmar. Le conseiller délégué à la Nouvelle économie a ainsi fixé à la Région l'objectif de créer ou convertir 70 000 emplois verts d'ici à 2020.

Économie circulaire. Des huiles usagées pour chauffer la maison

Que devient l'huile quand on a mangé les frites ? En Savoie, elle vit une seconde vie grâce à la société Trialp qui collecte et recycle environ 500 000 litres d'huiles alimentaires usagées pour en faire du carburant. Grâce à l'appui d'Alain Chabrolle et de Benoît Leclair (EELV) à la Région, Trialp expérimente aussi son utilisation comme combustible dans des chaudières individuelles. Économiquement, ça tient la route : par rapport au fuel domestique, l'économie pos-

sible est de 193 euros par tonne consommée, avec un retour sur investissement compris entre 2 et 10 ans. Pour la collecte des huiles usagées, Trialp a créé 6 emplois. D'autres devraient suivre avec la création d'une vraie filière locale. Bien sûr, utiliser les huiles alimentaires permet de ne pas utiliser d'énergies fossiles et d'éviter qu'elles ne se retrouvent dans les ordures ménagères et les égoûts.

Circuits courts. Bio, autonomie et vente directe, une formule gagnante pour des élevages rentables

La Région propose une aide pour que les élevages produisent leur propre fourrage, ce qui diminue des charges plombées par l'aliment OGM.

En 1992, Joseph Fray reprend l'exploitation agricole de ses parents à Villeneuve, dans l'Ain. Avec une trentaine d'hectares et quelques vaches laitières, l'exploitation est sous-dimensionnée. Au fil des ans, Joseph Fray s'étend sur une centaine d'hectares, mais l'exploitation peine encore à résister : les prix d'achat du litre de lait ou du kilo de viande font du yo-yo, et trop souvent, le chiffre des ventes ne couvrent pas les charges.

En 2001, Joseph Fray et son épouse choisissent de changer de modèle pour élever des porcs et des bovins en bio dont ils assureraient eux-mêmes la transformation et la vente. « *J'ai fait le choix de protéger et d'accompagner la vie du sol plutôt que de rentrer en guerre chimique* », explique Joseph Fray. En plus de la conversion à la bio, ils choisit aussi de cesser d'acheter des aliments à l'extérieur pour son bétail afin de tout produire sur son exploitation.

Au début des années 2000 en effet, les éleveurs sont pris entre deux feux. L'aliment, majoritairement composé de soja OGM importé d'Amérique du Sud, coûte de plus en plus cher. Sur l'année 2007, l'augmentation est même de 70 %, tandis que les revenus des éleveurs baisse de 17 % en moyenne nationale. « *Pour nous, c'est facile de dire 'non aux OGM', encore faut-il donner les moyens aux éleveurs de ne pas aller vers les OGM* », estime Gérard Leras.

En 2004, une vingtaine d'élus écologistes sont élus au conseil régional. Partant de ce constat, ils poussent l'exécutif à instaurer une politique de soutien afin que davantage d'élevages deviennent autonomes



Pour Joseph Fray, le passage à la bio « assure une certaine pérennité » à son exploitation.

pour leur alimentation. « *Dans un premier temps, la Région aide les éleveurs à réaliser un diagnostic de leur exploitation : qu'est-ce qui chez moi permettrait de gagner de l'autonomie ? Quels sont les investissements nécessaires ? Ensuite, elle les aide financièrement à réaliser ces investissements.* » Aujourd'hui, plus de 700 fermes ont été aidées.

**En 2007,
le soja OGM
augmente
de 70 %
et le revenu
des éleveurs
baisse de
17 %**

Ainsi, les Fray ont pu faire financer un moulin électrique qui mélange et broie de manière très précise la vingtaine de céréales et légumineuses produites sur l'exploitation : blé, orge, pois, soja, épeautre... « *Ainsi, l'alimentation est de bien meilleure qualité qu'avec un aliment standardisé. Les porcs ont une meilleure croissance, et cela se ressent dans la viande, les clients me l'affirment.* » Joseph Fray estime que produire lui-même son aliment lui coûte un tiers de moins. Ainsi, via deux marchés, à la ferme, et via une Amap, Joseph Fray vend en moyenne deux porcs et la moitié d'un bovin par semaine, avec une

demande croissante des consommateurs. Il estime ainsi s'engager dans une sorte de cercle écologiquement et économiquement vertueux : « *Cela assure une certaine pérennité de mon exploitation. L'agriculture biologique est économiquement plus rentable que l'agriculture conventionnelle, du fait qu'on vend nos produits plus directement. C'est à la fois un respect de l'environnement et un respect du consommateur.* » Ainsi, l'exploitation a créé plusieurs emplois.

Ailleurs en Rhône-Alpes, la coopérative d'utilisation du matériel (cuma) des Vertes prairies, près de Condrieu, a fait un autre choix, avec le soutien de la Région : investir dans une tritureuse qui transforme le colza produit par ses membres afin d'obtenir d'une part le tourteau qui sert d'aliment au bétail, et d'autre part de l'huile qui sert à faire tourner les tracteurs. « *En devenant autonomes en énergie et en alimentation animale, on renforce la rentabilité des exploitations agricoles, et on inscrit l'agriculture dans le territoire* », expliquent les responsables de la cuma.

Economie de proximité. Dorémi crée des emplois en luttant contre la précarité énergétique

Dans la vallée de la Drôme, un nouveau dispositif suscite une offre de professionnels de la rénovation des bâtiments pour les particuliers.

Isolation, chauffage... Rénover sa maison, c'est souvent faire des économies d'énergie. C'est aussi faire travailler un réseau d'artisans qui anime l'économie locale. Le seul chauffage des maisons individuelles construites avant 1975 représente 10 % des consommations françaises d'énergie. « Dans la vallée de la Drôme, 70% de l'habitat est constitué de ces maisons, qui peuvent représenter pour leurs propriétaires une charge de 4 000 € de mazout par an, constate Benoît Leclair, vice-président (EELV) du conseil régional à l'énergie et au climat. Pas facile pour ceux qui vivent par exemple avec 800 € de retraite par mois. »

Mais trouver des professionnels qualifiés dans les économies d'énergie n'est pas une mince affaire. En effet, les artisans sont peu organisés pour proposer aux particuliers une offre de rénovation thermique claire, performante et peu coûteuse. « Faire appel à un bureau d'études pour faire un diagnostic revient à environ 1 000 €, et il n'y a personne pour assurer la coordination du chantier, estime Didier Jouve, conseiller régional (EELV). Nous avons compris que le diagnostic était souvent le même car le type de maison concernée varie peu. »

C'est pourquoi la Biovallée, regroupement de communes de la vallée de la Drôme, a décidé de faciliter l'accès de la rénovation thermique aux particuliers à travers le dis-



La Biovallée espère susciter la création de 400 emplois sur son territoire de 50 000 habitants.

positif Dorémi. Le principe : proposer un diagnostic préalable simplifié par un spécialiste indépendant, puis une coordination du chantier de rénovation par l'une des entreprises intervenantes.

Ainsi, Biovallée incite des professionnels à se constituer en groupements capables de répondre à la demande de manière cohérente. Ces groupements sont formés aux techniques de pointe des économies d'énergie. « Un thermicien conseil leur donne des tuyaux très concrets sur les dernières innovations, explique Didier Jouve, qui est l'un des pères du projet. Il apporte aussi un regard sur leurs méthodes de travail pour économiser et donc pouvoir baisser leurs prix. Notre objectif est que le coût des travaux soit absor-

bé par les économies d'énergie que réaliseront les particuliers. » Ils sont aussi accompagnés pour mettre sur pied une offre commerciale cohérente. Le dispositif, encore en phase pilote, est prometteur. L'objectif est d'arriver à un rythme de 600 logements rénovés chaque année dans la vallée de la Drôme. « Les artisans ont compris qu'il s'agit d'un marché considérable, qui ne sera pas pris par des entreprises extérieures, estime Didier Jouve. Il faut qu'ils se forment et qu'ils embauchent. Pour des chantiers à 30 000 € en moyenne, on peut espérer créer 400 emplois sur ce territoire de 50 000 habitants. » Si le succès est au rendez-vous, la Région pourra généraliser ce dispositif qu'elle soutient. Et peut-être multiplier l'objectif par cent.

Des critères écologiques pour les aides publiques

Dans une crise à la fois économique, sociale et environnementale, chercher à créer des emplois est nécessaire, mais pas suffisant. Les écologistes portent des exigences plus fortes : maintien de l'emploi, utilité sociale, réduction de l'empreinte environnementale. Les écologistes ont imposé l'évaluation de ces aides selon cinq critères essentiels : solidarité, intérêt général, ancrage

local, approche transversale, protection de la santé et de l'environnement. L'objectif est de mettre en place une véritable éco-conditionnalité des aides économiques de la Région. Malheureusement, pour les élus comme pour l'administration, les habitudes sont difficiles à changer, et dans les faits, le changement de cap n'a pas encore eu lieu.

Economie collaborative. Avec 1D touch, des Stéphanois inventent le streaming musical équitable

Face aux difficultés de la filière musicale, des musiciens et des diffuseurs recréent ensemble un autre modèle.

En ce début de XXI^e siècle, Youtube, Deezer et Spotify semblent constituer l'unique horizon de la diffusion musicale. Avec Internet, le monde de la musique s'est transformé sans réellement trouver de modèle économique satisfaisant pour les artistes. « Aujourd'hui on paie plus volontiers pour les matériels ou les réseaux informatiques que pour les contenus qu'ils transportent, explique Eric Pétrotto, directeur général d'1D touch. Face à cela, d'un côté on a de grosses industries qui parient sur une musique très formatée et une diffusion de masse. De l'autre, des artisans qui défendent une certaine liberté d'expression et une diversité culturelle. Aujourd'hui tous les services de streaming proposent aux artistes indépendants des rémunérations dérisoires. »

C'est pourquoi, en 2010, l'initiative 1D touch est partie de Saint-Etienne. Cette plateforme de streaming équitable est centrée sur les musiques indépendantes. Un réseau de plus de 400 partenaires s'est réuni : artistes, labels, médiathèques, salles de concerts et radios associatives. Chacun des partenaires paie une cotisation pour



1D touch encourage la découverte de nouveaux artistes.

faire profiter à ses adhérents de découvertes musicales. En effet, la part belle est faite aux artistes indépendants.

Pour accéder à 1D touch, il faut être adhérent d'une de ces structures, ou souscrire un abonnement mensuel. Comme pour d'autres plateformes célèbres, l'abonné peut alors accéder à 35 000 titres à travers son ordinateur ou son smartphone.

C'est une société coopérative qui gère les abonnements collectés sur un principe de transparence : 35 % finance le fonctionnement de la plateforme, 10 % alimentent un fonds d'épargne solidaire, les 55 % restants servent à rémunérer équitablement tous les artistes du catalogue.

« La région Rhône-Alpes a choisi de soutenir 1D touch, car c'est un véritable projet d'économie collaborative : face à ce qui ressemble à l'impasse de la filière musicale, des musiciens et des diffuseurs recréent ensemble un autre modèle », estime Cyril Kretzschmar, conseiller délégué à la nouvelle économie. A terme, 1D touch souhaite passer à 1 million de titres indépendants du monde entier. Elle songe à étendre son réseau à la vidéo au livre, aux œuvres numériques, aux jeux vidéo, avec des milliers de partenaires.

La chaussure de Romans renaît grâce à la coopération économique

A Romans le pôle territorial de coopération économique Pôle Sud, soutenu par la Région, a permis de rassembler différents acteurs de l'économie pour faire renaître une activité qui avait déserté la ville : la chaussure. Sept salariés ont été embauchés pour proposer une petite collection portant la marque « made in Romans » et pour faire de la sous-traitance. 90% des fournitures sont achetées dans un rayon de 20 kilomètres autour de Romans. Les cuirs proviennent de la dernière tannerie de la ville. « Souvent délaissée par les politiques économiques des partis productivistes, l'économie de proximité répond aux besoins du quotidien et joue un rôle majeur pour intégrer les jeunes dans l'emploi, estime Cyril Kretzschmar. C'est pourquoi nous la soutenons. »

